



Litige avec un avocat pour frais d'honoraire

Par **gagnessi**, le **11/06/2012** à **20:10**

j'ai demande la restitution de mon dossier depuis 2mois /2,le batonnier saisi nous a convoque, l'avocat absent de la convocation.IL a envoyé la copie de l'assignation fait 3jours à la partie adverse et au client.

il reclame une somme en dehors des honoraires.

L'assignation fait apres la resiliation est elle valable? La partie adverse et le client ne recoonnassent pas l'assignation.

ma question, l'avocat a le droit d'agir ainsi et demande au client de traiter à l'amiable pour la reputation du cabinet.